

fenêtres sur cours pas de calais

Journal Départemental du SNUipp-FSU
Syndicat majoritaire de la profession
Dans la 1ère fédération de la Fonction Publique

SNUipp Pas de Calais
Maison des sociétés
16 rue Aristide Briand
62000 Arras

tél/fax : 03 21 51 72 26

ROYE PIC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Date de dépôt : 12/11/18

Date limite de distribution : 17/11/18

Edito

Le SNUipp-FSU 62 : un syndicat fort et combatif, indépendant et aux valeurs progressistes.

Sommaire

Edito

(p. 1)

Nos revendications

(p. 2)

Les instances

(p. 3)

Profession de foi

(p. 4)

Comment voter ?

(p. 5)

CUI-CAE / AESH Stagiaires

(p. 6)

Adhésion

(p. 7-8)

FSU : engagé-es au quotidien

(encart 1)

CHSCT

(encart 2)

Face aux attaques répétées contre notre profession et contre les agents de la Fonction publique, il faut établir un véritable rapport de force. **Pour que nous soyons entendu-e et défendu-e, le SNUipp-FSU est engagé au quotidien auprès des personnels et agit à tous les niveaux** (de proximité, départemental, académique, régional, national et même international). Avec ses élu-es dans les instances, le SNUipp-FSU porte la parole des collègues et veille à ce que la transparence et l'équité soit respectées.

Du 29 novembre au 6 décembre 2018, les élections professionnelles détermineront les élu-es du personnel pour 4 ans. Participons donc massivement à ces élections professionnelles pour établir un véritable rapport de force. **Parce qu'une participation élevée donne plus de force aux syndicats, votons !**

Participons et votons massivement aux élections professionnelles 2018 ! Le SNUipp, dans la FSU, est un syndicat de lutte et de transformation sociale, toujours à la recherche de l'unité syndicale pour améliorer les salaires et les conditions de travail, pour faire avancer l'école et promouvoir un service public d'éducation de qualité.

Choisissons les représentant-es du SNUipp en CAPD et CAPN. Choisissons les représentant-es de la FSU en CCP, CTA et CTM.

**Alors, dès le 29
novembre, votons !
Ne laissons personne
choisir à notre place !**



Avec le SNUipp-FSU,
sortons la tête
de l'eau.

Élections professionnelles dès le 29 novembre

Changeons l'école,

votons !



Dominique Dauchot et Maxime Vasseur
Secrétaires Départementaux
du SNUipp-FSU 62



**SNUipp
FSU**



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

NOVEMBRE 2018

... Un syndicat de lutte et de transformation sociale !

Sortons la tête de l'eau !

Le Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC fait partie de la Fédération Syndicale Unitaire. Créé en 1992, il est rapidement devenu majoritaire en France (dès les élections professionnelles de 1996).

Seul syndicat à être présent dans tous les départements (101 sections départementales, y compris en outre-mer et à l'étranger), il a pour projet d'améliorer les conditions de travail des enseignant-es, revaloriser les salaires et les carrières, faire reconnaître l'investissement professionnel, être à l'écoute, informer, défendre et accompagner les personnels, améliorer les conditions d'enseignements dans les écoles et les structures pour nous permettre de faire réussir tous les élèves, pour une société plus juste, plus égalitaire et solidaire.

Engagé-es au quotidien, ses militant-es défendent les collègues individuellement et collectivement.

Plus d'infos sur :



Votons SNUipp-FSU pour donner plus de poids aux revendications des collègues !

Les revendications du SNUipp-FSU

... Les élu-es du SNUipp et de la FSU se battent pour :

AMELIORER NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

TEMPS DE TRAVAIL

- > la réduction du temps de service
- > la réduction de la charge de travail
- > la reconnaissance du travail invisible
- > la fin de la réunionite et des animations imposées

CARTE SCOLAIRE

- > la baisse significative des effectifs par classe, y compris en maternelle et hors éducation prioritaire
- > la comptabilisation des moins de 3 ans
- > des moyens supplémentaires pour le remplacement
- > la généralisation du plus de maître que de classes
- > le rétablissement et le développement des RASED
- > une inclusion raisonnée, sur proposition des collègues, avec double inscription pour les élèves inclus
- > davantage d'enseignants référents
- > le maintien des SEGPA comme structures à 4 niveaux et non comme dispositif

AMELIORER NOTRE SANTE AU TRAVAIL

- > une véritable médecine du travail
- > la mise en application des textes officiels permettant à chaque agent de bénéficier d'une visite médicale tous les 5 ans
- > une véritable information envers la profession et un véritable soutien en cas de difficulté rencontrée
- > l'aménagement des fins de carrière
- > un contingent suffisant permettant de répondre à toutes les demandes de postes adaptés et d'allègement de service

VALORISER ET AMELIORER NOS SALAIRES

- > l'augmentation des salaires par le dégel de la valeur du point d'indice avec rattrapage du pouvoir d'achat perdu
- > une carrière accélérée au rythme le plus rapide pour toutes et tous
- > l'accès de toutes/tous à l'indice correspondant à l'indice terminal de la classe exceptionnelle avant le départ à la retraite
- > la suppression de la journée de carence

RECONNAITRE ET VALORISER NOTRE PROFESSION

- > le respect de la liberté pédagogique
- > une véritable formation sur le temps de travail et répondant aux attentes des personnels
- > la fin des injonctions hiérarchiques aussi inutiles que chronophages



Avec le SNUipp-FSU, revoir le temps de travail.

Élections professionnelles dès le 29 novembre

Changeons l'école, votons !



Les instances

... Siéger pour la défense individuelle et collective

CAPD

Commission Administrative Paritaire Départementale

Cette commission statue sur l'ensemble des questions de carrière (promotions -classe normale, hors-classe, classe exceptionnelle-, mouvement, départs en CAPPEI, en DDEEAS, temps partiel, postes adaptés, allègements de service, liste d'aptitude direction d'école, sanctions disciplinaires) au niveau départemental. Les délégués du personnel qui y siègent sont élu-es par l'ensemble de la profession du département au cours des élections professionnelles.

VOTONS :



CAPN

Commission Administrative Paritaire Nationale

Cette commission statue également sur des questions de carrière mais au niveau national et notamment les permutations, les détachements et les stages ASH nationaux. Les délégués du personnel qui y siègent, sont élu-es par l'ensemble des PE et instituteurs-institutrices au cours des élections professionnelles.

VOTONS :



CTA

Comité Technique Académique

Ce comité traite des questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des écoles, établissements, structures et services. Le niveau académique répartit les moyens dans les départements de notre académie (Nord et Pas-de-Calais) pour préparer la carte scolaire. Les délégués du personnel qui y siègent, sont élu-es par l'ensemble des personnels « Éducation Nationale » de l'académie au cours des élections professionnelles.

VOTONS :

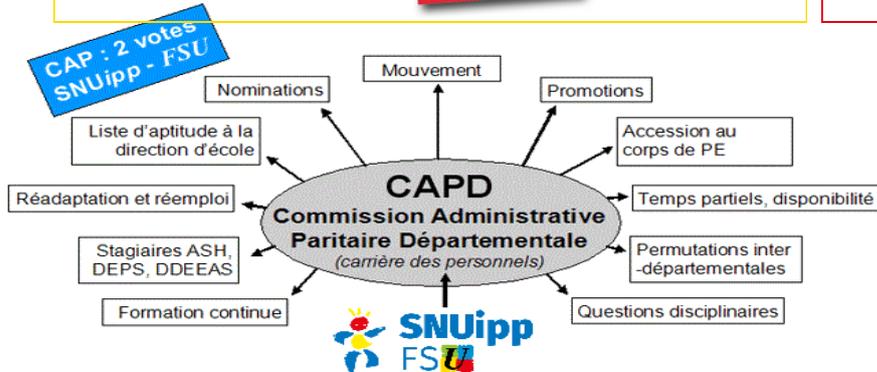


CTM

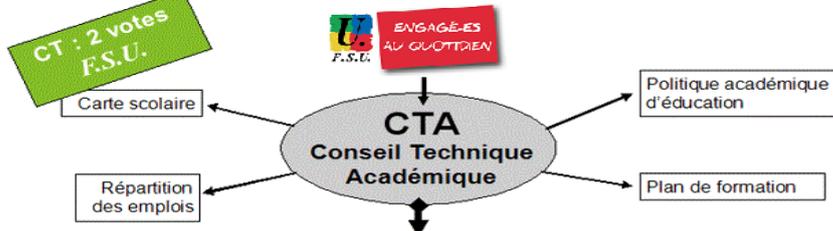
Comité Technique Ministériel

Ce comité aborde les questions de moyens octroyés pour l'Education nationale. Le niveau académique répartit les moyens dans les départements de notre académie (Nord et Pas-de-Calais) Les délégués du personnel qui y siègent, sont élu-es par l'ensemble de la profession du département au cours des élections professionnelles.

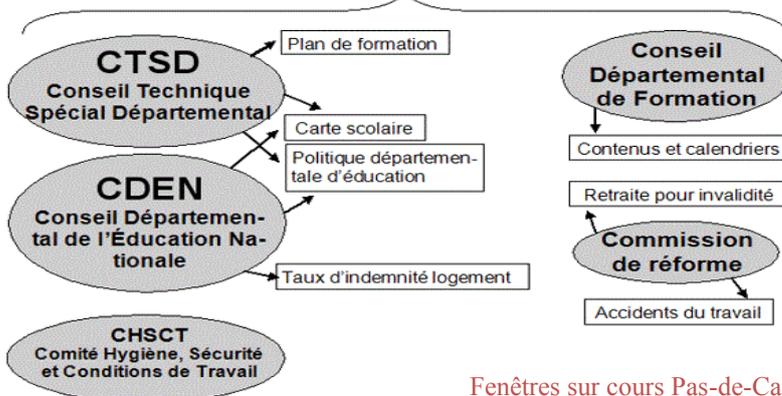
VOTONS :



Au niveau local, deux élections



Les résultats départementaux à l'élection du CTA déterminent les compositions aux :



Nos candidat-es à la CAPD

16 femmes et 4 hommes

Classe Exceptionnelle

- 1) **Martine ZIMNY** (direc. élém. à Gavrelle)
- 2) **Lucienne BAILLEUL** (direc. mat. à Wailly-Beaucamp)

Hors-classe

- 1) **Dominique DAUCHOT** (SEGPA à St Nicolas lez Arras)
- 2) **Nathalie DELATTRE** (RASED à Arques)

Classe normale

- 1) **Alexandra REGNIEZ-DEHOUCK** (adj. élém. à Sains en Gohelle)
- 2) **Maxime VASSEUR** (SEGPA à Grenay)
- 3) **Déborah LASSALLE** (adj. mat. à Burbure)
- 4) **Laureline PIRA** (adj. élém. à Dennebroeucq)
- 5) **Arnaud DELPANQUE** (TRS à Calais)
- 6) **Sabrina BAMOUHAMI** (SEGPA à Liévin)
- 7) **Guillaume ROUSSEL** (direc. mat. à Cucq)
- 8) **Marianne VILLEREZ** (BD à Hersin-Coupigny)
- 9) **Véronique KLINKENBERG** (direc. mat à Avion)
- 10) **Laurence PONTZEELE** (BD à Bruay-la-B.)
- 11) **Christine BERRO** (adj. élém. à Avion)
- 12) **Caroline DISSOUS** (BD à Boulogne-sur-M.)
- 13) **Margot H THOT** (adj. mat à Hénin-B.)
- 14) **Cathy NIQUET** (ULIS à Calais)
- 15) **David SCARPA** (adj. mat. à Equihen-Plage)
- 16) **Estelle BLANPAIN** (direc. mat. à Boulogne-sur-M.)

Pour sortir la tête de l'eau,

CHANGEONS L'ÉCOLE !

Lutter contre les inégalités scolaires, permettre la réussite de tous les élèves,
vraiment tous, et améliorer les conditions de travail des enseignant-es



AVEC LE SNUIPP-FSU 62, DES ÉLU-ES ET DES MILITANT-ES ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN

- Plus de 1500 dossiers carrière renseignés et suivis par an
- Accompagnement et suivi de nombreux personnels (chez IEN, IA, aide à la rédaction de courriers...)
- Permanences dans les ESPE tout au long de l'année
- 15 à 20 réunions d'information syndicale, 15 stages syndicaux en moyenne par an
- Tournées d'écoles, suivi carte scolaire
- Permanences téléphoniques et mails chaque jour
- Un bulletin départemental tous les 2 mois
- Un site internet complet et actualisé, une aide syndicale réactive sur les réseaux sociaux ...

...ENGAGÉ-ES



AVEC LE SNUIPP-FSU 62, POUR AMÉLIORER NOS CONDITIONS DE TRAVAIL ET RECONNAITRE NOTRE MÉTIER

- > Agir pour baisser les effectifs en classe
- > Lutter pour des salaires revalorisés
- > Défendre notre liberté pédagogique
- > Imposer une baisse du temps de travail
et renforcer les collectifs de travail
- > Obtenir une vraie médecine du travail

...AMELIORER ...FAIRE RECONNAITRE...

Face à l'arbitraire, les élu-es et militant-es
du SNUipp-FSU 62 agissent pour
la **TRANSPARENCE** et l'**EQUITE**
dans les différentes instances
(CAPD, CTA, CTSD, CHSCT...)



62.snuipp.fr

AVEC LE SNUIPP-FSU 62, POUR TRANSFORMER L'ÉCOLE ET LA SOCIÉTÉ

Etre à l'initiative d'actions unitaires pour l'égalité entre les femmes et les hommes, lutter contre les discriminations et le racisme, lutter pour l'accès de toutes et tous aux services publics, partage des richesses, solidarités, défense de la laïcité...

... TRANSFORMER...

Pour porter ces ambitions et donner plus de poids aux représentant-es des personnels,

dès le 29 novembre,

votons SNUipp et FSU

un syndicalisme unitaire, déterminé, majoritaire et indépendant



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

du 29 novembre au 6 décembre

En **CT**, je vote :

En **CAP**, je vote :



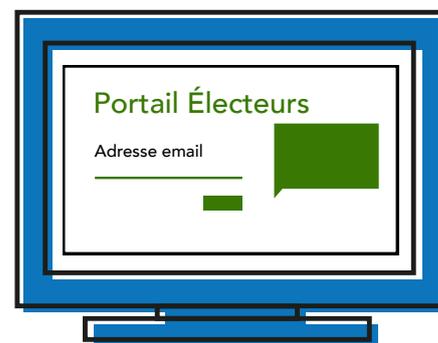
DÈS LE 11 OCTOBRE, JE CRÉE MON MOT DE PASSE

- Je me connecte sur elections2018.education.gouv.fr et je saisis mon e-mail professionnel



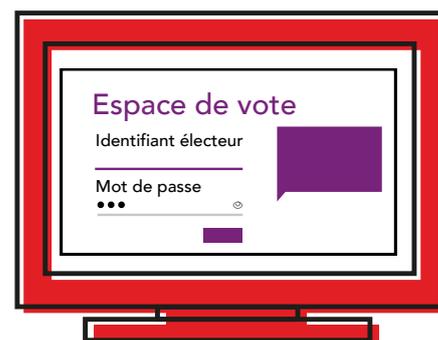
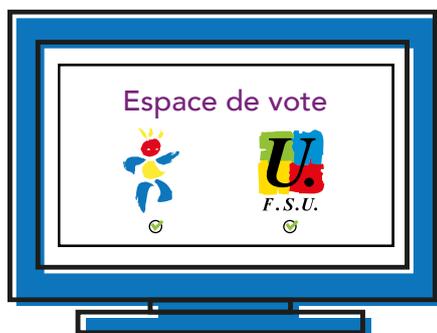
- Je me connecte ensuite sur mon e-mail professionnel, je clique sur le lien reçu par mail et **je crée un mot de passe personnel** J'accède à ma messagerie professionnelle sur :

Ne pas confondre l-prof et messagerie professionnelle



DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE, JE VOTE

- Je me connecte à mon espace électeur elections2018.education.gouv.fr et je clique sur « voter »
Je saisis mon identifiant de vote (reçu à l'école ou sur mon e-mail professionnel) et **mon mot de passe personnel**



- Je vote SNUipp et je vote FSU pour chacun des scrutins correspondants

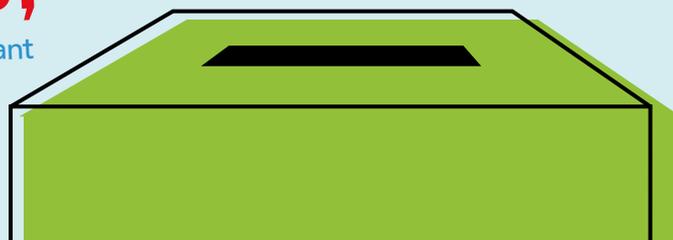
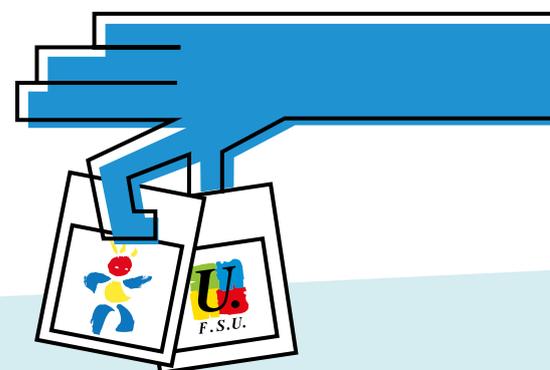
LE COMPTE ÉLECTEUR PERMET

- De consulter les scrutins pour lesquels je serai appelé à voter
- De récupérer mon identifiant de vote, de créer ou recréer mon mot de passe
- D'accéder au bureau de vote en ligne

Du 29 novembre et jusqu'au 6 décembre :

VOTONS SNUIPP ET FSU,

un syndicalisme unitaire, déterminé, majoritaire et indépendant



... Faisons entendre notre voix !

Du 29 novembre au 6 décembre, les collègues en contrat AESH et CUI-CAE sont amenés à participer aux élections professionnelles. Ce scrutin très important permet de désigner nos représentant-es dans les commissions consultatives paritaires (CCP) et les comités techniques ministériel (CTM) et académique (CTA), deux instances qui traitent de nos droits et de nos conditions de travail.

Je suis AESH en CDD ou CDI : je vote FSU 3 fois (CTM / CTA / CCP)

Je suis AVS en contrat CUI-CAE ou PEC : je vote FSU 2 fois (CTM / CTA)

Les militant-es du SNUipp et de la FSU sont engagée-es au quotidien pour défendre les droits des AESH et en gagner de nouveaux. C'est à ce titre que la FSU est représentée en CCP dans toutes les académies, afin de faire entendre la voix des AESH, trop souvent ignorée par l'administration. **Votons en masse pour la FSU pour nous permettre de continuer à peser dans les négociations et défendre nos revendications !**

Retrouvez toutes nos revendications pour les AESH dans notre brochure (à télécharger sur 62.snuipp.fr):
« AESH : le métier que nous voulons »



La CCP (Commission Consultative Paritaire)

Les AESH relèvent des CCP qui sont obligatoirement consultées sur les décisions individuelles de licenciement et sur les sanctions disciplinaires. La FSU demande que cette instance paritaire soit également consultée sur d'autres sujets (recrutements, affectations, formations...)

Fonctionnaires stagiaires

... Réclamons une meilleure formation !



En novembre, vous avez été appelé-es à voter pour élire vos représentant-es au Conseil de l'ESPE. La FSU remercie l'ensemble des stagiaires qui lui ont fait confiance. Du 29 novembre au 6 décembre, vous serez de nouveau appelé à voter lors des élections professionnelles. **Mais à quoi servent ces élections ? Vous élirez vos représentantes et représentants du personnel qui siègeront dans les différentes instances et aurez deux votes à effectuer aux CTA et CTM (Comités Techniques Académiques et Ministériels).**



Avec le SNUipp-FSU, imposer de meilleurs salaires.

Élections professionnelles dès le 29 novembre

Changeons l'école,

votons !



Pourquoi se syndiquer ?

... Pour être plus forts ensemble !

1/ LE SYNDICAT EST-IL INDÉPENDANT ?

On ne le répétera jamais assez... Ce sont uniquement les syndiqué-es qui élaborent la « politique » du syndicat. Les différentes instances (conseil syndical, congrès...) sont ouvertes aux syndiqué-es qui souhaitent y assister. La vie démocratique est une préoccupation constante du SNUipp-FSU.

2/ A QUOI ÇA SERT ?

Etre syndiqué-e, c'est l'assurance de recevoir, à domicile, toutes les informations locales, départementales et nationales, du SNUipp et de la FSU. C'est aussi la possibilité de participer aux décisions, de s'investir à son rythme.



3/ LE SYNDICAT EST ÉLOIGNÉ DE MES PRÉOCCUPATIONS

Que ce soit sur les aspects professionnels, sociaux, pour les affectations, les changements d'échelon, les conditions de travail, les réflexions sur le métier, la recherche... tous les sujets sont abordés, à un moment ou un autre au SNUipp-FSU.

4/ LE SYNDICAT, ÇA PREND DU TEMPS ?

Le syndicat prend le temps...qu'on souhaite lui consacrer ! Il n'y a aucune obligation, même si toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

5/ LE SYNDICAT EST-IL EFFICACE ?

Pour se convaincre du contraire, essayez tout-e seul-e ! Le syndicalisme, ce n'est pas autre chose qu'une vieille idée, toujours d'actualité : ensemble, on est plus efficace qu'isolé-e.

6/ LE SYNDICAT NE S'OCCUPE PAS ASSEZ DE PÉDAGOGIE

(voir l'idée n°7)

7/ LE SYNDICAT S'OCCUPE TROP DE PÉDAGOGIE

(voir l'idée n°6)

Il n'y a pas de sujet « privilégié » au SNUipp-FSU : défense individuelle, action collective, débats et réflexion sur le métier, tous ces aspects sont traités, sans exclusives.



8/ LE SYNDICAT FREINE TOUTE ÉVOLUTION DU MÉTIER

Ce serait plutôt le contraire : en posant, comme jamais avant dans le pays, la question de la transformation de l'école pour lutter contre l'échec scolaire, en organisant le débat avec la profession, les parents, les chercheurs... le SNUipp-FSU participe à l'évolution du métier.

9/ LE SYNDICAT EST CORPORATISTE !

Les élu-es du SNUipp-FSU jouent pleinement leur rôle de représentant-es du personnel dans les commissions paritaires. Un rôle apprécié, semble-t-il, par la majorité des collègues qui placent le SNUipp-FSU en tête des élections professionnelles. Mais l'activité du SNUipp-FSU ne s'arrête pas là, bien au contraire (voir les idées n°3, 6, 7, 8...)

10/ C'EST TROP CHER

Offrez-vous un café engagé par semaine ! Et oui, avec la déduction fiscale de 66 % transformée en crédit d'impôt, les deux tiers de votre cotisation sont désormais remboursés, même pour les non imposables. En moyenne une cotisation équivaut à 50€ par an. Pas cher pour éditer et acheminer les différents bulletins, financer les actions, les charges : locaux, téléphone, internet... Le SNUipp-FSU n'est pas subventionné : c'est la garantie de son indépendance. (voir idée n°2)

Fenêtres sur cours Pas-de-Calais, journal du SNUipp-FSU 62, bimestriel, prix : 0,5€. Directeur de la publication : Dominique Dauchot. Responsable de la rédaction : Maxime Vasseur. Imprimé par Imprimerie Calingaert (49 Rue du Faubourg d'Arras, 59155 Faches-Thumesnil). Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp-FSU 62. Conformément à la loi du 08.01.78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp-FSU 62 Maison des sociétés, 16 rue A. Briand 62000 Arras. CPPAP 0420S07249 - ISSN 1165 - 6417